

Paroquies



Assemblée Générale 2006



Réserve de Donzère-Mondragon



Comptage des outardes en Crau

Feux de forêts et impacts sur la faune





Siège social :
CEEP

890 chemin
de Bouenhour Haut
13090 AIX-EN-PROVENCE

Tél : 04 42 20 03 83
Fax : 04 42 20 05 98

michele.tarrin@ceep.asso.fr

Bureau :

Président :
Vincent Kulesza
Vice-Président :
Gilles Cheylan
Trésorier :
Henri Spini
Secrétaire :
Jean-Claude Tempier
Trésorier adjoint :
Pierre Horisberger
Secrétaire adjoint :
Denis Huin

Conseil d'Administration :

François Bavouzet, Gisèle
Beaudoin, Francine Begou
Perini, André Cerdan, Gilles
Cheylan, Marc Cheylan,
Yves Derrien, Maurice
Desagher, Guy Durand,
Eliane Geyer, Pierre
Horisberger, Denis Huin,
Vincent Kulesza, Danièle
N'Guyen, Henri Spini,
Claude Tardieu, Jean-
Claude Tempier et Patrice
Van Oye.

Le CEEP est agréé au titre de la loi du
10/07/76 sur la protection de la nature
dans un cadre régional. Il est membre
de France-Nature Environnement et affi-
lié à la fédération des Conservatoires.

Directeur de la publication :

Jean Boutin.

Comité de lecture :

Vincent Kulesza, Denis Huin,
Etienne Becker

Conception maquette :

Etienne Becker.

GARRIGUES, publication du CEEP

Contact :

Etienne Becker- Ecomusée de la Crau
13310 Saint-Martin de Crau
Tél : 04 90 47 93 93

Crédit photos :

E. Becker, CBNMP, L. Charrier,
C. Girard, V. Kulesza, A. Martinez,
S. Mercier, G. Paulus, L. Quelin,
D. Tatin, N. Vincent-Martin.

Édito

Éditorial

Dans les médias, dans les discussions, dans les écoles même, l'écologie n'a jamais été autant au coeur des sujets. Est-ce que les choses changent vraiment ? Est-ce que le développement durable est une dimension qui pénètre réellement dans les foyers ? Le développement peut-il seulement être durable ?

Le Grenelle de l'Environnement initié depuis le printemps en rajoute une couche. Le thème de la biodiversité nous concerne au premier chef, nous les Conservatoires d'Espaces Naturels (les CEN) ... et pourtant nous ne sommes pas conviés à la table des discussions, tout comme d'ailleurs l'ensemble des gestionnaires d'espaces naturels. Qu'en penser ? Nous manquons "d'image" ; est-ce cela le Grenelle ?

Dans le même temps l'UICN vient de publier la nouvelle liste des espèces menacées dans le monde ... liste qui s'est rallongée ... des espèces présentes en France et en Provence sont concernées. Nous vivons une crise d'extinction massive, c'est une réalité.

Sans tapage médiatique, sans être bien connu du "grand public", le CEEP en Provence Alpes du Sud - et tous les CEN en France métropolitaine et outre-mer - fait ce pourquoi nous l'avons créé. Nous, les adhérents, les bénévoles, les salariés contribuons à **FREINER L'ÉROSION DE LA BIODIVERSITÉ.**

Denis HUIN, secrétaire adjoint du CEEP.

Sommaire

Pages

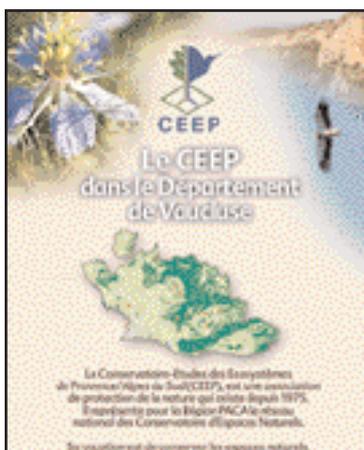
- 3 à 5 • Les brèves du CEEP
- 6 • Le coin des naturalistes
- 7 • Les nouvelles des Réserves Naturelles Nationales
- 8 à 11 • Vaucluse : mares et odonates du Luberon, réserve de Donzère-Mondragon
- 12 et 13 • Alpes-Maritimes : études naturalistes
- 14 à 18 • Var, Alpes-Maritimes et Bouches-du-Rhône : impacts des feux de forêt pour la faune
- 19 • Alpes de Haute-Provence : lac Saint-Léger, résultats d'inventaires Natura 2000
- 20 à 22 • Vie associative : l'Assemblée Générale 2006
- 23 • Partenaires du CEEP, bulletin d'adhésion

Le chêne, la chenille et la mésange

C'est une histoire éloquentes que se racontent les biologistes pour illustrer les conséquences du changement climatique. Elle explique ce nouvel adage : à saisons dérégulées, faune et flore déboussolées. Avec un printemps plus chaud et arrivant plus tôt : le débourrement du chêne survient en avance d'une à deux semaines. Conséquence : les périodes de développement de l'arbre sont décalées. L'éclosion des oeufs de la phalène survient deux à trois semaines plus tôt qu'avant soit avant le début de la feuillaison du chêne. Conséquence : affamée, la population de chenille décroît fortement. La mésange pond ses oeufs toujours à la même date et au moment de nourrir ses oisillons, les chenilles de phalène, proies principales jadis, sont maintenant beaucoup moins abondantes. Conséquence : les populations de mésange vont devoir trouver de nouvelles proies ou décaler leur cycle biologique (comment ?) sous peine de régression.

Expo CEEP en Vaucluse

A l'occasion des 30 ans du CEEP, une exposition a été créée sur ses actions en Vaucluse. La thématique retenue est celle des milieux aquatiques : forêts alluviales, ripisylves, étangs, roselières et mares sont présentés à



travers des exemples de sites et des espèces emblématiques. L'Isle de la Barthelasse, l'étang de Courthézon, le blongios nain et le pélobate cultripède animent donc ces 7 panneaux imprimés sur bâches. Finalisée en cours d'été, cette exposition a été accrochée pour la première fois dans le magasin Botanic du Pontet, à l'occasion de la manifestation "Octobre vert".

Ouvrages de Buffon

Le CEEP remercie Marie-Claire Chanteau, à Salon-de-Provence, qui a fait don d'ouvrages originaux de Buffon au CEEP.

Espèces menacées

La Liste rouge de l'UICN des espèces menacées dresse régulièrement le bilan de l'état des plantes et des animaux de la planète. Cette liste fait autorité dans le monde. L'édition 2007 confirme la dégradation alarmante et répertorie désormais 41 415 espèces dont 16 306 sont menacées d'extinction (contre 16 118 l'an dernier). Le nombre total d'espèces éteintes a atteint le chiffre de 785 et 65 autres n'existent qu'en captivité ou en culture. En Provence, le CEEP est en première ligne, avec ses moyens. Voyez plutôt : océanite tempête, vautour percnoptère (désormais classé en danger au niveau mondial), aigle de Bonelli, faucon crécerellette, ganga cata, glaréole à collier, tortue d'Hermann, pélobate cultripède, vipère d'Orsini, chirocéphale, azuré de la sanguisorbe, criquet rhodanien, garielle fausse-nigelle, loeflingie d'Espagne, silène de Porto, nivéole d'été, armérie de Belgentier, armoise de Molinier, astragale de Marseille, tulipe du Guillestrois, primevère de Haller, sabline du Verdon, renoncule de Révelieri, ...

Vautour percnoptère

Cette année 2007, deux placettes d'alimentation ont été fréquentées par des vautours percnoptères dont une construite ce printemps dans les Alpilles. Les dispositifs de prises de vue automatisée nous ont permis d'identifier deux oiseaux bagués, l'un en 1998 dans le Luberon et l'autre en 2003 dans la Vaucluse. Ces oiseaux

non cantonnés font partis du pool reproducteur de la population du sud-est de la France. L'exploitation des ressources alimentaires mise à disposition devrait favoriser leur installation au sein de nos massifs.



Camp militaire de Canjuers

En juillet 2006, le CEEP, l'Armée de Terre et l'ONF du Var signent une convention cadre instituant le CEEP comme expert faune et flore patrimoniales. Après une année de vie de cette convention, le CEEP s'est doté d'un conseil d'expert pour réaliser une synthèse écologique sur le site et définir les grands axes d'intervention du CEEP sur le Camp.

Le CEEP a mis en évidence de grands enjeux au niveau des zones humides et des milieux aquatiques ; des forêts remarquables ; des milieux ouverts et des steppes et enfin du patrimoine bâti et souterrain en lien avec les chauves-souris.

Le CEEP souhaite intervenir durant les 4 prochaines années (durée de la convention) sur la zone humide du Plan de Luby (500 ha de prairies humides et de bas marais) ; le Grand et le Petit Plan de Canjuers où se reproduisent les nombreuses espèces de steppes ; les crêtes à Vipère d'Orsini dans le cadre des actions d'ouverture et de suivi inscrites dans le LIFE "Vipère d'Orsini", ainsi que sur les massifs forestiers vieillissants. Nous rappelons que le Camp de Canjuers est un champ de tir strictement fermé.

Le CEEP en Martinique

Pour prêter main-forte aux gestionnaires des terrains du Conservatoire du Littoral de Martinique après le passage du cyclone en août dernier, l'association Rivages de France a lancé un appel pour aider à la remise en

état des sentiers de l'île. Le CEEP a dépêché Etienne Becker durant une semaine pour aider à réouvrir un sentier obstrué par les arbres déracinés sur le site de la Montagne Pelée. Une occasion unique de découvrir les richesses de l'île et les autres gestionnaires des terrains du Conservatoire du Littoral.



Oiseaux marins - atelier

Le CEEP coordonne depuis 2003 le programme LIFE Nature "Conservation des populations d'oiseaux marins des îles de Marseille", et aborde la dernière ligne droite de ce programme d'actions en faveur des puffins cendrés et yelkouan, océanites tempête et cormorans huppé. Un atelier de travail sur la gestion des colonies d'oiseaux marins de Méditerranée s'est déroulé en novembre. Il a permis de restituer les résultats obtenus sur les îles de Marseille et de les confronter avec les expériences d'autres gestionnaires de sites insulaires. La synthèse des savoirs faire et l'élaboration des méthodes de suivi communes et harmonisées pour échanger et comparer les données obtenues sur chaque site ont été faites. En décembre un cahier de gestion des colonies d'oiseaux marins pélagiques de Méditerranée va être publié.

Oiseaux marins - documents

Dans le courant de l'été, la plaquette d'identification des oiseaux marins a été éditée à 20 000 exemplaires.

Cette plaquette, conçue pour les usagers de la mer, a pour but de favoriser la reconnaissance des populations d'oiseaux marins par le plus grand nombre comme un élément important du patrimoine naturel local. De plus, l'illustration centrale a été imprimée en poster (40x60 cm).

La 4^{ème} édition de la lettre d'information Aucelun dè mar est parue en août. C'est la dernière version commune des programmes LIFE des îles de Marseille et d'Hyères, ce dernier s'étant achevé le 1^{er} septembre 2007.

Ce numéro présente l'actualité des programmes LIFE et il évoque, en page 2 et 3, la continuité des actions de conservation engagées sur les îles provençales après la fin des programmes LIFE.

Ces différents documents sont en ligne sur le site internet du LIFE :

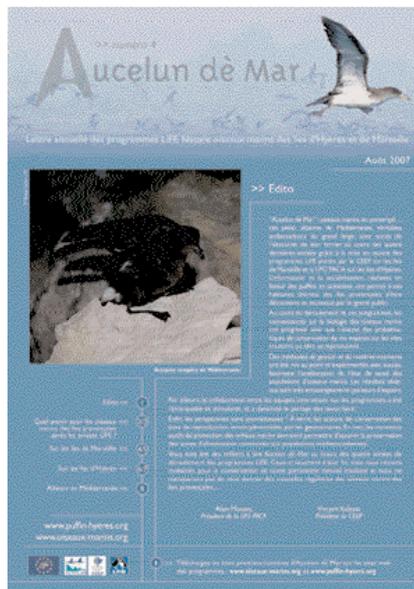
<http://www.oiseauxmarins.org/life.html>

et disponibles sur demande auprès de l'équipe du LIFE à Marseille.

Le forum de discussion a changé ! Le précédent avait été envahi par des "pirates informatiques"...

Pour participer aux discussions sur la conservation des oiseaux marins, vous pouvez désormais vous inscrire sur :

<http://fr.groups.yahoo.com/group/oiseauxmarins/>.



Groupe d'Etude des Tourbières

Les Groupe d'Etude des Tourbières (GET) est une association qui rassemble des universitaires (palynologues, hydrogéologues, écologues), gestionnaires et naturalistes éclairés, travaillant en différents endroits de France sur la connaissance et la conservation de ces milieux. Pendant une semaine en juillet, les membres du GET ont pu découvrir différents milieux tourbeux des Hautes-Alpes et des Alpes de Haute Provence. Du Gapençais (sagnes du plateau de Bayard, marais de Manteyer) au Queyras (lac de Roue) en passant par le lac de Saint-Léger et les tourbières du Briançonnais (marais de Névache et du Bourget, sources de la Guisanne au Lautaret), ces rencontres de terrain ont été l'occasion d'échanger sur les caractéristiques des habitats tourbeux des Alpes du sud, et plus particulièrement, sur des thématiques de gestion telles que le pâturage, l'hydrologie, ou encore le décapage de tourbe.

Ces journées n'auraient pu être aussi enrichissantes sans la participation active de naturalistes, gestionnaires et scientifiques locaux qui nous ont fait partager leur connaissance des sites. Ces remerciements vont à Emilie Barthe, Michel Blanchet, Edouard Chas, Mona Court-Picon, Bernard Cristol, Jacques-Louis De Baulieu, Philippe Gillot, Claude Rémy et Jean-Charles Villaret.



Lac de Saint-Cassien

Le CEEP a présenté les difficultés de gestion du site à ces partenaires locaux lors du dernier comité de gestion : depuis 2003, le site subit un marnage amplifié et durable, une perte d'apport régulier en eau venant du bassin versant et une sécheresse

accrue.

Le comité de gestion a conclu à la nécessité de mettre en place un observatoire des espaces naturels du lac de Saint-Cassien.

Cet observatoire pourrait avoir comme mission le recueil des éléments nécessaires à une approche évolutive des écosystèmes, la contribution à la mise en place d'une structure de concertation des aménagements et les interventions sur le territoire (avis de restriction de pompage, avis sur les mesures de conservation à entreprendre...) dans le cas de la gestion courante du plan d'eau.

Ce projet doit encore recevoir l'aval des instances de décision du Var et des Alpes-Maritimes (Préfecture, Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt, Direction Régionale de l'Industrie et de l'Environnement).

Nacicca

Afin d'assurer la prise en compte du patrimoine naturel de Camargue, de Crau et des Alpilles lors des grands aménagements en cours et en prévision, l'association Nacicca a été créée

ce printemps 2007. L'association a notamment alerté les médias et les instances juridiques et décisionnelles sur deux projets d'aménagement devant entraîner des destructions d'espèces protégées : Au Grau-du-Roi, plusieurs milliers d'orchidées sont menacées par un projet d'extension de camping sur l'espace public. A Port-Saint Louis, l'installation d'un hangar de stockage va détruire les nombreuses espèces protégées connues de nombreux naturalistes.

*Plus d'infos sur internet :
<http://www.nacicca.org/>*

Sorties-nature

La sortie géologie organisée par André Cerdan le 16 mars est reportée au 30 mars afin de vous permettre de participer aux élections municipales sans rater cette sortie !

Appel à bénévoles

Pour suivre et veiller à la tranquillité du site de reproduction des laro-limicoles (échasses blanches, avocettes élégantes, petits gravelots, sternes naines, ...) aux Palous, à Saint-

Chamas (étang de Berre), le CEEP cherche de l'aide. La surveillance se déroule de début avril à fin juin. Si vous souhaitez participer, votre aide est la bienvenue :

*Contactez Etienne ou Julien
au 04 90 47 93 93
au CEEP-Ecomusée de la Crau.*



Percnoptère pédagogique

Des dossiers pédagogiques (programme Life) sur le Vautour percnoptère sont disponibles pour tous les animateurs, enseignants et parents. Vous pouvez vous les procurer au CEEP-Ecomusée de la Crau. Si vous souhaitez le recevoir par courrier, transmettez 2,90€ en timbres à l'Ecomusée de la Crau.

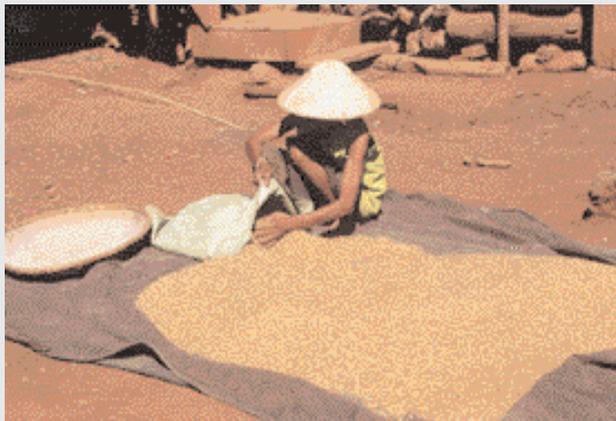
à vos agendas

A l'écomusée de la Crau

14 décembre – 3 février : Regard sur le Laos

A Saint-Martin de Crau habite un grand nombre de Laotiens, l'écomusée leur ouvre ses portes : de nombreux objets seront présentés au cours de cette exposition, ainsi que des photos du Laos. Un marché de produits laotiens issus du commerce équitable aura lieu au sein de l'écomusée. L'ensemble des bénéfices sera reversé au profit de l'association Santé France Laos.

Cette exposition sera inaugurée le 14 décembre 2007 à 18 heures, avec une conférence présentée par Christian Chené : "Regard sur le Laos".



Une autre conférence aura lieu en janvier, rendez-vous sur le site internet du CEEP pour plus d'informations.

A partir de février : Comme une marée... regard de Jean Giono sur la transhumance

La transhumance est ici abordée à travers deux romans de Jean Giono, *Serpent d'étoiles* et *L'Iris de Suze*, et des photographies d'Emmanuel Breteau, Marcel Coen et François-Xavier Emery. C'est une découverte poétique d'un des plus vieux savoir-faire de l'humanité qui permet de soulever la lourde question de l'avenir de la transhumance dans notre monde actuel.

Cette exposition littéraire et photographique réalisée par la Maison de la Transhumance et le Centre Jean Giono, présente des panneaux, de nombreuses photos, un film, un fond sonore, et de nombreux objets.

La date de l'inauguration sera fixée ultérieurement, des conférences, sorties et animations pédagogiques seront également programmées : rendez-vous sur le site internet du CEEP.

*Actualité de l'écomusée :
<http://www.ceep.asso.fr/ecomuse.htm>*

*CEEP - Ecomusée de la Crau - St Martin de Crau -13
Tél : 04 90 47 02 01- ouvert tous les jours
(de 9h à 12h et 14h à 18h).*



Rollier d'Europe

Devant l'enthousiasme des naturalistes pour le rollier d'Europe, un groupe de travail s'est monté sur l'espèce et s'est réuni pour la première fois à Saint-Martin de Crau le 26 mai 2007. Une trentaine d'ornithologues de tous les départements méditerranéens étaient au rendez-vous. Un bilan des connaissances sur la répartition de l'espèce dans les départements respectifs. Les études sur la biologie réalisées ont également été présentées dans les Pyrénées-Orientales par Patrick Mayet, dans la Vallée des Baux par François Tron (A Rocha) et en Crau par Nicolas Vincent-Martin (CEEP).

Cette rencontre très enrichissante a permis de lancer une dynamique sur l'étude du rollier avec notamment la création d'un forum et une page Internet, hébergés par le site de l'ONEM, dédiés spécialement au rollier.

Toutes les infos sur :

<http://www.onemfrance.org/rollier/wakka.php?wiki=PagePrincipale>

Aigles de Bonelli

Le nombre total de sites occupés par des couples reproducteurs en 2007 est stable par rapport à 2006. Un couple en PACA a disparu durant l'hiver 2006/2007, l'hypothèse d'une destruction par tir est posée.

Sur 4 sites en PACA il semble que des changements d'individus (disparition, remplacement d'un ou des adultes par des individus moins expérimentés) soient à l'origine d'échec de reproduction. Les autres échecs de reproduction ont des causes inconnues.

En PACA, 3 des poussins bagués présentaient des traces de trichomonas dans la gorge lors du baguage.



Un jeune rollier d'Europe sur les galets de la plaine de la Crau.

3 poussins sont morts après éclosion en Languedoc-Roussillon : 1 cas de caïnisme est supposé, 1 cas de prédation par un hibou grand duc après l'envol également, et 1 poussin a disparu avant le baguage sans cause identifiée.

Glaréole à collier

Comme en 2006 le suivi de la reproduction de la glaréole à collier a été réalisé en partenariat avec le Parc Naturel Régional de Camargue. Sept colonies ont été découvertes pour un total de 49 à 55 couples. Comme chaque

année, des colonies ont abandonné la reproduction avec des conséquences lourdes sur le nombre de jeunes à l'envol, malgré leur réinstallation. En effet de 28 à 44 jeunes ont pu s'envoler soit un succès de reproduction compris entre 0,5 et 0,8 jeune par couple. Nous sommes encore loin du 1 jeune par couple qui semble être le minimum pour assurer la pérennité de l'espèce en Camargue.



On participi à la rédaction de la rubrique : N. Pierre et N. Vincent-Martin

	PACA	Rhône-Alpes	Languedoc-Roussillon	Total France
nombre de couples	14	2	10	26
couples pondteurs	10	2	9	21
couples avec éclosion	8	1	7	16
poussins bagués et envolés	14	1	10	25

Bilan de reproduction des aigles de Bonelli en France en 2007.



Essais d'individualisation vocale chez le ganga cata

Le ganga cata reste l'espèce la plus menacée de la Crau, mais aussi la plus difficile à étudier. L'estimation de l'effectif reste limitée aux comptages, peu fiables, obtenus en hivernage. Les évaluations actuelles font état d'une centaine de couples (230 à 317 gangas ont été recensés au dernier comptage hivernal de 2004).

Les autres méthodes d'étude se heurtent aux moeurs discrètes et cryptiques de l'espèce. Les effectifs semblent décliner, mais il est impossible d'étudier la dynamique de la population par des méthodes classiques (bagueage, suivi de la reproduction...).

Cette année, le CEEP a testé une méthode innovante : il s'agit d'individualiser chaque oiseau grâce à la signature vocale des cris émis en vol, déterminée par l'analyse de sonogrammes. Si le dispositif fonctionne, il sera possible de suivre la population comme on le ferait pour un programme de bagueage. Ainsi cet été, pendant 2 mois, une soixantaine d'enregistrements ont été effectués à l'aide d'enregistreurs et de micro-canon omnidirectionnels.

Cette méthode a été utilisée avec succès sur des espèces comme le râle des genêts ou le grand-duc d'Europe, mais il reste à déterminer si chaque ganga a bien un cri qui lui est propre. Des premières analyses vont être confiées au

CNRS de Chizé et d'Orsay. Si elles s'avèrent concluantes, un programme de suivi de la population de ganga sera mis en place dès le printemps 2008 par l'équipe de la réserve naturelle.

L'alouette calandre

Dans le cadre des mesures d'accompagnement du chantier des pipe-lines GRTgaz / SAGESS en Crau, une étude sur la population d'Alouette calandre a pu démarrer au printemps 2006. Afin de préciser le statut de conservation de l'espèce, l'étude aborde le recensement de la population, la sélection de l'habitat et le suivi démographique.

Une méthode de recensement a du être développée spécialement pour la calandre. Les résultats des comptages permettent d'estimer la taille de la population entre 62 et 69 couples ou oiseaux cantonnés pour 2006 et de 73 à 79 pour 2007. Les oiseaux sont cantonnés en centre Crau et forme une colonies avec deux noyaux. Les sites historiques ont aussi été prospecté et seul un mâle chanteur a été trouvé à Peau de Meau en 2006.

La répartition des couples ne semble pas être due au hasard, bien au contraire, les calandres s'installent principalement sur les limites de pâturage, là où la végétation est plus haute et où les nids ont moins de risque d'être piétinés par les brebis.

Le suivi de la reproduction réalisé

en 2007 a permis de mettre en évidence la phénologie de reproduction avec la présence de deux pics de ponte, l'un centré sur fin-avril – début-mai, le second sur fin-mai – début-juin. Des données sur le succès de reproduction ont aussi pu être calculées et tendent à montrer que la reproduction ne se passe pas si mal, au moins pour cette première année. Enfin, différentes méthodes de capture ont été testées pour le suivi démographique de l'espèce. Seule la capture au nid des poussins et des adultes à pour l'instant permis de baguer 44 individus pour un investissement en temps assez important. D'autres méthodes devront être testées pour augmenter le nombre de captures tout en diminuant l'investissement humain.



Comptage outardes et gangas

Le dimanche 20 janvier au matin aura lieu le comptage des gangas et des outardes en hivernage dans la plaine de la Crau. Nous vous attendons nombreux avec vos jumelles. Le rendez-vous est fixé à l'Ecomusée à Saint-Martin. Pour préparer le comptage et toute info : [Contactez Guillaume Paulus au 04 90 47 93 93](mailto:Gpaurnc@free.fr) ou par mail : gpaurncc@free.fr

La veille, le samedi 19 janvier, le CoGard compte les outardes en Languedoc. Pour participer : [contactez Daniel Bizet : cogard@libertysurf.fr](mailto:cogard@libertysurf.fr)

On participé à la rédaction de la rubrique : G. Paulus, N. Vincent-Martin, A. Wolff.



Ganga cata mâle au petit matin.

Mares et odonates

Le travail sur les mares de Vaucluse s'est poursuivi en 2007 à travers différentes actions : programme Leader + sur le Luberon, poursuite des prospections sur les piémonts Sud-Ouest du Ventoux, et gestion des mares en convention.

Le plus gros investissement en temps a concerné le bassin du Calavon et les Ogres du pays d'Apt, à travers le programme Leader + intitulé "Conservation des mares temporaires constituant l'habitat d'une espèce d'amphibien emblématique sur les SIC des Ogres et du Calavon", programme cofinancé par l'Europe et le Conseil Général de Vaucluse. Il s'agissait de prolonger et d'étendre le travail mené depuis 2004 :

- recherche de mares sur de nouveaux secteurs, contacts avec les propriétaires des mares les plus intéressantes,
- prospections sur les amphibiens dans et autour des mares, avec un effort particulier sur le pélobate cultripède.

De plus, une plaquette d'information sur les mares et les amphibiens du Luberon a été réalisée, afin de pouvoir disposer d'un document lors des contacts avec les propriétaires de mares, et de sensibiliser les habitants du territoire d'étude.

Ce travail s'est déroulé de septembre 2006 à septembre 2007. Le réseau de bénévoles a apporté son soutien à ce programme et a permis des prises de contact avec des particuliers et la récolte d'observations supplémentaires. Les principaux résultats sont les suivants :

- Très peu de mares intéressantes pour les amphi-

biens ont été mises en évidence sur les nouveaux secteurs prospectés. Sur la partie amont du Calavon, la quasi-totalité des points d'eau sont constitués par des bassins agricoles artificiels, très souvent empoisonnés.

- Le pélobate cultripède n'a pas été observé sur ces secteurs, malgré notamment une mention des années 1990. Il semble que la mare elle-même ait disparu.
- Deux nouvelles conventions de gestion sur deux mares seront signées prochainement.

Une fois de plus la rareté et la fragilité des mares et des amphibiens ont été mis en évidence. Les actions de gestion permettant la restauration ou la création de ces milieux restent encore trop marginales. Il est nécessaire de les développer pour parvenir à un réseau fonctionnel de mares sur ce territoire, où huit espèces d'amphibiens sont présentes.

Sur les piémonts du Ventoux, le travail a essentiellement consisté à finaliser la recherche des mares et à mener de nouvelles prospections, dans le prolongement du travail mené depuis 2005 avec la Réserve de Biosphère du Mont Ventoux. Nous disposons de bien moins de connaissances sur ce secteur que sur le Luberon, et chaque nouvelle donnée revêt une importance particulière. Un nouveau secteur, très ponctuel mais intéressant, a été mis en évidence sur la commune de Caromb. Quant au pélobate, il a été observé en compagnie du crapaud commun, de l'alyte et de la grenouille rieuse, sur un complexe de mares où sa présence n'avait pas été vérifiée depuis plusieurs années.

Grâce à de tels projets ciblés, le CEEP est désormais gestionnaire de 7 mares ou complexes de mares en



Pélobate cultripède et crapaud calamite, deux crapauds sujets de prospections tant dans le Luberon que sur les Piémonts du Ventoux.



Le leste vert, un des dix-sept odonates repertiés.

Vaucluse. Ces terrains représentent de toutes petites superficies, mais sont porteurs d'une biodiversité particulièrement importante dans des écosystèmes à l'aridité marquée. Des prospections concernant les amphibiens sont menées annuellement sur la plupart de ces mares, mais jusqu'à présent les autres groupes faunistiques n'avaient pas été étudiés. 2007 a été l'occa-

sion d'avoir un premier aperçu des peuplements odonotologiques (libellules) de ces mares grâce notamment à la participation de Lionel Quelin. 28 espèces ont été contactées, le site le plus riche présente pour l'instant 17 espèces, car il comporte des milieux d'eau stagnante et courante. L'espèce la plus rare est l'agrion bleuâtre, limité à la zone méditerranéenne. D'autres espèces sont citées sur les listes rouges européenne ou française, mais aucune n'est protégée sur le plan réglementaire. L'observation de l'orthétrum à stylets blancs dans le Luberon montre que cette espèce poursuit son expansion à l'est du Rhône. Il ne s'agit pas d'un véritable inventaire, qui nécessiterait un effort de prospection plus important et plus régulier sur un cycle annuel, mais de la récolte des premières données, permettant de se faire une idée du peuplement. Ce travail sera poursuivi en 2008, toujours dans le cadre de la gestion.

Enfin, il a été suggéré dans le cadre de l'élaboration du volet environnement du contrat de canal, que l'eau des canaux puisse être utilisée ponctuellement pour assurer la mise en eau de certaines mares et favoriser le maintien de la biodiversité qui y est liée. Un soutien ponctuel, ne nécessitant pas de grandes quantités d'eau, pourrait en effet permettre à certaines espèces de mener à bien leur cycle de développement en évitant des assècs trop précoces.

David Tatin

Mares et Amphibiens du Luberon



Au sein des paysages secs du Luberon se cachent des petits points d'eau aussi rares que précieux. Découvrez la vie qui se développe dans ces mares... et agissez pour la protéger!



Des opérations exemplaires ...de création de mare...

Sylvain M. Aubert

Aux environs de St-Saturnin-le-Mort, un agriculteur installé en bio a souhaité procéder lui-même à la création d'une mare, afin de favoriser ces espèces. Guidé par les naturalistes du CEEP (Conservatoire-Etudes des Ecosystèmes de Provence), il a effectué un très léger surcreusement du sol, que les pluies hivernales ont suffi à mettre en eau : au printemps suivant, les têtards de deux espèces étaient présents!



...ou de restauration

Au bord du Calavon, c'est une remise en état qui a été réalisée, par les efforts conjoints du Parc Naturel Régional du Luberon, du Syndicat Intercommunal de Rivière du Calavon-Coulon, du CEEP, et grâce à la bonne volonté du propriétaire du terrain. L'élagage des berges et l'enlèvement des roseaux au centre de la cuvette par l'équipe « rivière » de la Maison des Métiers du Patrimoine (Maison Locale du Luberon), ont permis la remise en eau naturelle de la mare. Là encore, en quelques mois des espèces aquatiques (libellules et amphibiens) étaient observées.

AVANT



APRÈS



Avec le Parc du Luberon et le CEEP, OBSERVEZ... et AGISSEZ...

Les informations sur les mares et les amphibiens sont intéressantes. Vous pouvez nous faire remonter vos observations d'amphibiens (têtards ou adultes), en précisant la localisation (fleurdit ou coordonnées GPS). Les mares les plus intéressantes ne contiennent pas de poissons, car ceux-ci consomment les œufs et les têtards de la plupart des espèces. En cas de doute sur l'identification d'un individu adulte, une photo est bien souvent suffisante pour savoir à qui on a affaire!

Si vous êtes propriétaire d'un jardin ou d'un petit terrain, vous pouvez participer à la protection de la biodiversité des mares... en lui permettant de s'exprimer! N'hésitez pas à contacter le CEEP, qui vous donnera tous les conseils pour faire une mare sur mesure!






CEEP
Mission Vaucluse
david.tatin@ceep.asso.fr
08.72.90.39.05
Mailbox 84660 MIAUBEC

www.ceep.asso.fr

Le CEEP est un Conservatoire Régional d'Espèces Naturelles, affilié à la Fédération Française pour la Protection de la Nature. Les adhésions sont les bienvenues et les propositions de prospection invitent pour la conservation, le développement et l'acquisition de connaissances.

Réserve de chasse et de faune sauvage Donzère-Mondragon

Le CEEP a été sollicité par la Délégation régionale Alpes-Méditerranée-Corse de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS) pour le renouvellement du plan de gestion de la Réserve de Chasse et de Faune Sauvage de Donzère-Mondragon.

Cette réserve couvre un territoire bien particulier : elle s'étend sur un linéaire de 28 kilomètres de long de part et d'autre du canal de dérivation du Rhône, entre les communes de Donzère (Drôme) et Mondragon (Vaucluse). D'une superficie totale de 1 454 hectares, elle concerne une bande d'une largeur variant de 300 à 850 mètres, qui inclus de nombreux milieux : pelouses, ripisylves, mares permanentes ou temporaires, contre-canaux...



Le canal d'amenée d'eau au nord de la Réserve.

L'aménagement date de 1952, et suit le schéma classique : un méandre du Rhône est "court-circuité" par un canal à débit constant qui permet de turbiner l'eau pour produire de l'électricité. Un barrage sur l'autre bras sert de fusible et permet de délester le canal en cas de crue. La totalité de la Réserve est située sur le Domaine Public Fluvial, et par conséquent géré par l'ONCFS par convention avec la Compagnie Nationale du Rhône (CNR).

Les inventaires déjà réalisés sur ce territoire ont mis en évidence un patrimoine naturel d'autant plus remarquable qu'il s'est installé sur des milieux artificiels et relativement récents.

Concernant les mammifères, le castor d'Europe et la genette sont présents, mais aussi des espèces plus communes telles par



Une zone d'arbustes à baies dans laquelle est installé le camp de baguage des turdidés.

exemple le lapin de garenne dont les densités sont relativement importantes. Plus de 169 espèces d'oiseaux ont été recensées, faisant de la réserve un site majeur pour la migration et l'hivernage, mais également un site de nidification pour de nombreuses espèces. La flore est d'une richesse exceptionnelle (plus de 500 taxons sur la partie vaclusienne, soit près du quart des espèces du département).

Outre la réalisation des inventaires, l'ONCFS a mis en place de nombreuses mesures : pâturage sur les berges pour l'entretien du milieu en partenariat avec la CNR (vaches Galloway, chevaux Konik-Polski, moutons), suivis standardisés de plusieurs espèces, restauration de certains habitats, aménagement des accès et pose d'une signalétique... La réserve abrite le plus important camp de baguage des turdidés en France. Chaque année, grives et merles sont étudiés. Ce travail est effectué par le personnel de l'ONCFS, en partenariat avec des scientifiques et des associations (Conservatoire Botanique National Méditerranéen de Porquerolles, Centre de Recherches Ornithologiques de Provence, ...).

Le premier plan de gestion a été établi par l'ONCFS en 2001. En 2007, l'évaluation a été effectuée : les connaissances ont été mises à jour, les partenaires de la gestion consultés et le niveau de réalisation de chaque objectif et opération du plan a été analysé.

Sur cette base très riche, le CEEP a été missionné par l'ONCFS pour effectuer le renouvellement du plan de gestion pour les 5 années à venir. Il s'agit d'organiser ensemble, en liaison étroite avec la CNR, la gestion du site. Les objectifs à long terme ont été repris ou reprecisés, les objectifs du plan définis.

De nombreuses actions sont reconduites, de nouvelles sont proposées. Outre les suivis scientifiques et la réalisation de nouveaux inventaires, des enjeux importants se dégagent déjà : sur un territoire comme celui-ci, il apparaît notamment primordial que les pratiques d'entretien de la CNR tiennent compte des richesses naturelles. Il est fortement souhaitable que les dates et méthodes d'intervention (faucardage, fauche,...) soient adaptées.

Par ailleurs, l'ONCFS est en train de finaliser un dossier de demande d'Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope sur la partie vaclusienne. Il est impératif que le périmètre retenu, qui résultera de la consultation de tous les partenaires, prenne en compte les parties les



Deux milieux entretenus par le pâturage de vaches Galloway : la forêt et les digues.

plus riches de la réserve.

Le travail du CEEP consiste également à préciser le plus possible les actions : plus celles-ci seront détaillées dans le plan, plus elles seront réalisables par la suite. Des contacts sont donc pris avec tous les partenaires actuels ou potentiels, un calendrier annuel est défini, et les estimations financières seront intégrées.

Le résultat de ce travail sera soumis au comité de gestion de la Réserve.

Au-delà, l'expérience acquise sur la Réserve sera très utile pour la réalisation des documents d'objectifs Natura 2000 (les directives oiseaux et habitats sont concernées), et il paraît opportun d'y associer la gestion des Marais de l'île vieille, voisins.

Etudes naturalistes pour le Conseil Général, l'ONF et la DIREN

L'Office National des Forêts (ONF) des Alpes-Maritimes a confié au CEEP la réalisation d'un inventaire faunistique du Mont Chayol, site natura 2000 (commune de Tende) concernant les espèces de la Directive Habitats pour les mammifères (sauf les chauves-souris), les oiseaux, les reptiles/amphibiens, les insectes, les poissons et les crustacés.

Ce site en zone périphérique du Parc National du Mercantour se caractérise par de nombreux vallons humides et des pelouses d'altitudes où d'anciens forts italiens et blockhaus de la ligne Maginot dominent ce paysage alpin exceptionnel à plus de 2000m.

La mission du CEEP a consisté à faire le bilan des données existantes, des prospections de terrain ciblées et un rendu des données avec réalisation de fiches espèces (biologie de l'espèce et mesures à mettre en oeuvre pour la préservation).

Cette étude débutée en juin 2007 va se poursuivre jusqu'au rendu final en janvier 2008.

Elle s'appuie sur le travail de salariés (Muriel Cary et Ludovic Charrier et la sous-traitance de Frédéric Rymarczyk pour les insectes) et le travail des bénévoles investies sur cette mission : Gisèle Beaudoin, Nicole Guyot et Marie-Pierre Chauzat ainsi que le Parc National du Mercantour (J.M Cevasco tout particulièrement) pour leur accueil et leur aide.

Ce travail a permis de mettre en évidence la présence

de nombreuses espèces (18 espèces de mammifères, 82 espèces d'oiseaux, 6 espèces de reptiles et amphibiens, dont beaucoup sont inscrites aux directives européennes).

Le CEEP a répondu avec l'ONF des Alpes-Maritimes à une demande du Conseil Général des Alpes-Maritimes pour réaliser des expertises écologiques et élaborer les plans de gestion de 3 parcs naturels départementaux :

- La Brague (Valbonne, Antibes et Biot, 630 hectares)
- Le Plan des Noves (Vence, 650 hectares)
- Le Cros de Casté (Roquebrune-Cap-Martin, 8,3 hectares)

Le CEEP a réalisé les inventaires faunistiques intégrés à la rédaction des plans de gestion de ces sites. Ces inventaires comprenaient la rédaction d'une liste commentée des espèces recensées mettant en évidence leur intérêt patrimonial et leur statut de protection.

Le CEEP a également pris part à la définition des objectifs de gestion et au programme d'actions du Parc Départemental du Plan des Noves.

Ces inventaires ont porté sur des habitats très diversifiés : pelouses sèches pour le Plan de Noves (de loin le plus riche et site par ailleurs intégré au site Natura 2000 des Préalpes de Grasse), ripisylve, milieux boisés, semi-ouverts et ouverts pour la Brague, et pinède et milieu anthropisé pour le Cros de Casté.



Vestige de la ligne Maginot au Mont Chayol.



Pelouse sèche d'altitude du plan de Noves.

Ce travail a été réalisé par des salariés du CEEP (Muriel Cary et Ludovic Charrier), par Frédéric Rymarczyk pour la partie insectes et par notre réseau de bénévoles (merci à eux !) : Gisèle Beaudoin, Caryl Buton, Marie-Pierre Chauzat, Nicole Guyot et Raphaëlle Noviello.

Un inventaire herpétologique départemental

D'autre part la Direction Régionale de l'Environnement (DIREN PACA) a confié au CEEP la réalisation d'inventaires herpétologiques sur le département des Alpes-Maritimes dans le cadre de la réactualisation des ZNIEFF 2^{ème} génération.

Les Alpes-Maritimes sont en effet un département qui se distingue par ses richesses biologiques exceptionnelles. Cela s'exprime à travers de nombreux groupes mais en particulier pour les reptiles et amphibiens. Certaines espèces ne sont en effet présentes que dans ce département en France ou sont très localisées au sud-est de la France. On peut citer le spélerpès brun, le phyllodactyle d'Europe, l'hémidactyle verruqueux et la vipère d'Orsini ...

Or ces espèces ont fait l'objet de peu d'études ou d'inventaires et leur répartition apparaît aujourd'hui très ponctuelle. Il s'avérerait donc nécessaire de mener des efforts de prospection supplémentaires pour mettre à jour de nouvelles stations, pour d'une part affiner les cartes de répartition et d'autre part avoir une meilleure connaissance de l'écologie et des menaces qui peuvent peser sur ces espèces.

Dans le cadre de l'actualisation des ZNIEFF, le CEEP a proposé à la DIREN de réaliser un travail axé sur des prospections de terrain afin d'intégrer des données de connaissance supplémentaires et de réaliser une synthèse avec pour objectif de préciser les répartitions des espèces reptiles/amphibiens des Alpes-Maritimes.



Le phyllodactyle d'Europe.

Ce travail mené par Alain Fizesan et Ludovic Charrier sera d'autre part intégré dans le projet d'Atlas des reptiles et amphibiens de Provence-Alpes-Côte d'Azur qui doit être publié en 2008 et il viendra par ailleurs nourrir la stratégie régionale pour la conservation de la biodiversité.

Muriel Cary

Au feu !

Impacts de deux grands feux sur la faune

Toujours oubliée des compte-rendus, la faune paye aussi un lourd tribut aux flammes. Certains animaux, comme la tortue d'Hermann sont très touchés, mais il y en a beaucoup d'autres ! Cette manne de cadavres va néanmoins profiter à d'autres espèces : les charognards.

C'est au titre de l'Office National des Forêts (ONF) qu'avec un groupe de collègues, dont mon fils, tous bénévoles, que nous avons parcouru les espaces brûlés de Roquebrune-sur-Argens (Var : plus de 500 hectares brûlés) et Mandelieu (Alpes-Maritimes : plus de 600 hectares brûlés). Nous avons ainsi recensé plus de 25 espèces animales différentes brûlées à des degrés divers, voir calcinées. D'autres espèces vivantes mais très affaiblies ou encore déshydratées ont aussi été observées voir secourues (une tortue et un chevreuil).

De ces constatations et d'observations antérieures je tire un bilan contrasté. Parmi les animaux asphyxiés avant d'être brûlés figurent en premier lieu les tortues, trop lentes pour rejoindre un abri. Puis les lapins, désorientés, paniqués qui se fatiguent à tenter de fuir. Les jeunes reptiles, moins aguerris que les adultes pour se réfugier dans un endroit sûr (pour peu qu'il y en ai lors de grands

feux !). Et la quasi totalité des insectes, à l'exception des cigales et encore ! Même les larves lignivores de coléoptères ont péri dans leur galeries. Seules les larves enfouies dans le sol à une profondeur de plus de 50 centimètres semblent s'en sortir. Les oiseaux (sauf une fauvette près d'une retenue collinaire), chevreuils et sangliers (un seul individu retrouvé brûlé) parviennent généralement à s'enfuir. Les reptiles s'abritent sous des pierres, les renards et blaireaux dans leurs terriers. Mais pour toutes les espèces le cataclysme est grand. Les animaux pris au piège meurent d'atroces façons, les survivants se trouvant dans l'obligation de changer de secteur et devenant plus vulnérables face aux prédateurs (effet indirect). Pour les charognards, corvidés, renards, sangliers il s'agit d'une belle aubaine alimentaire.

Les incendies hypothèquent-ils l'avenir de la faune ou au contraire favorisent-ils son renouvellement et sa diversification ? Je défendrais la première thèse surtout si les incendies se reproduisent à intervalles réguliers sur les mêmes espaces. La faune se reconstitue en partie, tant au niveau des espèces que du nombre d'individus par espèces, au bout d'une période de cinq années, plus rapidement que certaines espèces végétales, les ligneuses particulièrement. Mais pour les espèces à colonisation lente ou ayant une population relictuelle (tortue



Faune détruite par les incendies : oiseau, cistude, lérot et tortue d'Hermann ...

d'Hermann) ou encore celles dépendant de biotopes telles que les forêts matures l'avenir n'est pas assuré. La découverte de nouvelles stations de certains animaux peut être facilitée par un incendie. Ce fut le cas pour des stations de lézard ocellé et de seps strié (individus vivants mais désorientés).

Destinées à l'ensemble de la faune - et non limitées à une ou quelques espèces - nos investigations auront servies à améliorer la connaissance de l'impact de grands feux. Bien que menée de manière empirique, hors de tout protocole scientifique, je souligne que ces inventaires doivent être menés rapidement après la maîtrise du feu et son extinction, afin d'avoir le maximum de cadavres ou d'indices des animaux touchés et avant l'action des "nettoyeurs".

Ma proposition serait de rendre ces inventaires obligatoires pour toute destruction par le feu de plus de 100 hectares en plaine et 50 hectares en montagne. Le plus impressionnant c'est d'entendre le tambourinement des cigales 48 heures après l'incendie alors que l'odeur acre du feu et la chaleur suffocante des lieux vous prend à la gorge.

Vincent Kulesza

(si vous avez des remarques ou des compliments d'information vous pouvez me les adresser par mail vincent.kulesza@onf.fr). Par avance merci.



... orvet, ponte d'oiseau, couleuvre de Montpellier, orthoptère, coléoptère, lapin ...

Des incendies ravageurs pour le CEEP

Les incendies de cet été 2007 ont été particulièrement ravageurs pour les espaces naturels gérés par le CEEP.

Le Cap Taillat est parti en flammes le 24 juillet. Du rivage aux collines, 30 hectares sont partis en fumée. Le Conservatoire du Littoral, propriétaire, assure les travaux de réhabilitation pour réouvrir le site au public. Un souscription en mairie de Ramatuelle recueille les dons pour la réhabilitation du terrain, la lutte contre l'érosion et les plantations.



Au cap Taillat, après les flammes, les visiteurs restent nombreux.



Les chênes verts de la costière de Crau après le feu.

Dans la réserve des coussouls de Crau, fin août, 30 hectares de bois d'yeuses ont pris feu suite à des travaux de débroussaillage mécanique un jour de mistral. C'est le troisième incendie causé par du débroussaillage un jour de mistral en seulement quatre ans. Là encore une propriété du Conservatoire du Littoral a été touchée. Les destructions de la végétation et de la faune par le feu dans la Réserve Naturelle Nationale ont fait l'objet d'un procès-verbal par la garderie assurée par le CEEP.

Taillat

*Couché dans son lit d'écume, sa robe d'émeraude salie par une langue de nuit.
Ses flancs lacérés par une langue de feu, il souffre le flanc ouvert à l'usure du temps.
Ceux qui l'aiment marchent dans ses plaies,
sans comprendre qu'ils le blessent pour longtemps, sans comprendre qu'il agonise sous leurs pieds.
Taillat, souffre le feu et laisse partir la vie qui l'habitait,
longtemps le chant et le cri des hommes seront mêlés aux chants et cris du temps
avant que ce dieu ne revienne à la vie, avant que ce dieu ne redonne la vie.*

A. Martinez, garde du littoral des caps Taillat et Camarat



... lézard vert et un chevreuil rescapé.

Dans le Var

Restauration post-incendies

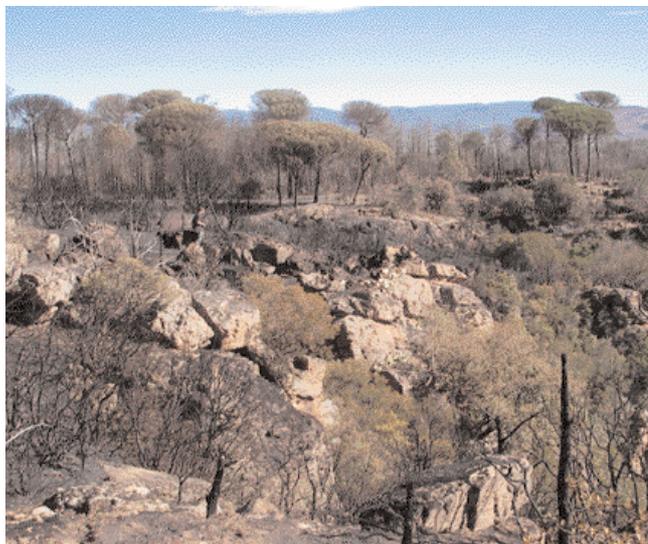
L'équipe du Var travaille sur un programme d'évaluation du phénomène incendie vis-à-vis de la faune et de la flore méditerranéenne. Ce travail correspond à une commande passée par la Direction régionale de l'Environnement. Il porte sur plusieurs axes privilégiés :

- 1) Synthèse bibliographique des connaissances
- 2) Etude de l'impact des feux sur les populations de tortues d'Hermann
- 3) Impact des feux sur les communautés d'insectes
- 4) Restauration de milieux aquatiques temporaires
- 5) Restauration de populations de tortues d'Hermann
- 6) Gestion de la suberaie

Dans ce cadre, l'année 2007 a été l'occasion d'avancer sur les phases 1, 2 (encadrées par Marc Cheylan) et 4 et 5 (encadrées par Antoine Catard). Ce sont ces deux volets qui sont développés ici.

Restauration d'habitats à tortue d'Hermann

Le Conseil Général du Var dispose de deux espaces naturels sensibles abritant d'intéressantes populations de tortue d'Hermann. Malheureusement l'un d'eux, le site de San Luen (78 hectares au Muy) a été touché par un incendie en 2006. Des interventions d'urgence après feu avaient permis de dénombrer 31 tortues mortes et deux survivantes. Dans le cadre du programme post-incendie, nous avons souhaité poursuivre ce travail afin d'évaluer l'état de la population survivante, les espaces fréquentés et la qualité des milieux (état de dégradation, facteurs limitant pour l'espèce). Nous avons notamment mis en place un protocole de suivi de la pinède de pins parasols. Nous avons été aidés pour cela d'une stagiaire, Marion Vaysse.



Gorges de l'Argens à San Luen.

Ce travail a permis de recenser et de marquer les tortues survivantes. Au total 13 tortues ont été retrouvées, la plupart sur des petites enclaves non touchées par le feu. Ceci démontre l'intérêt des poches de végétation intactes comme refuge pour l'espèce. Parallèlement, nous avons pu émettre des propositions de gestion à réaliser conjointement avec le Conseil Général. Il a notamment été constaté sur certains secteurs, l'absence de cachettes qui constituent un facteur limitant important, notamment en période estivale. Nous avons ainsi pu commencer à aménager des abris pour l'espèce (trous aménagés sous des rochers, amas de branchages...) afin de combler cette lacune, en attendant de la repousse des arbustes. Ce travail sera poursuivi avec l'aide des Eco-gardes du Conseil Général.



Pinèdes incendiées.

Désensablement d'un cours d'eau temporaire

Un chantier de restauration d'un cours d'eau temporaire, le Vallon du Pey (communes du Plan-de-la-Tour et de Sainte-Maxime), a été organisé en juillet. Cette opération est partie d'un constat. La population de cistudes sur ce cours d'eau est suivie depuis plus de 15 ans par Marc Cheylan qui a réalisé un schéma très précis de son profil tout en étudiant la dynamique de la population de cistude et l'effet de deux incendies majeurs (1999 et 2003). Il a été notamment constaté un phénomène d'atterrissement de certaines vasques. Nous sommes en effet ici sur une partie granitique du Massif des Maures et le substrat est particulièrement sensible aux phénomènes d'érosion sous forme d'arène granitique. Ceci conduit peu à peu à un ensablement des vasques lors des pluies battant un sol sans protection végétale. Le débit du cours d'eau est alors trop faible pour purger les masses de sables accumulées dans les vasques les plus profondes et dont certaines étaient par le passé toujours en eau. La sensibilité du milieu, les bordures rocheuses du cours d'eau empêchaient tout travail mécanique et imposaient un travail manuel, en période d'assec. Ce travail a été rendu possible grâce à la mobilisation de l'association "Les Blongios". Cette association du Nord Pas-de-Calais est spécialisée dans les chantiers nature. Elle regroupe des bénévoles qui s'impliquent fortement auprès des gestionnaires qui leurs font des propositions de chantier. Nous avons pu apprécier l'excellente motivation et la bonne humeur du groupe pourtant soumis à un travail physique réalisé en pleine chaleur. Nous avons pu accueillir 15 bénévoles qui ont oeuvré toute une semaine au désensablement de trois vasques préalablement sélectionnées pour leur intérêt écologique et leur capacité d'accueil de la cistude. Il a ainsi pu être

évacué environ 10 m³, à l'aide de pelles, seaux et de brouettes. Ces déblais ont gentiment été évacués par la commune de Sainte Maxime. Ce travail a reçu un écho très positif de la part des riverains et des chasseurs parcourant le site. Nous attendons désormais la pluie pour voir dévaler ce cours d'eau tumultueux en hiver mais aussi les résultats du protocole de suivi des cistudes qui nous permettra à l'avenir d'évaluer précisément leur récolonisation.

Antoine Catard

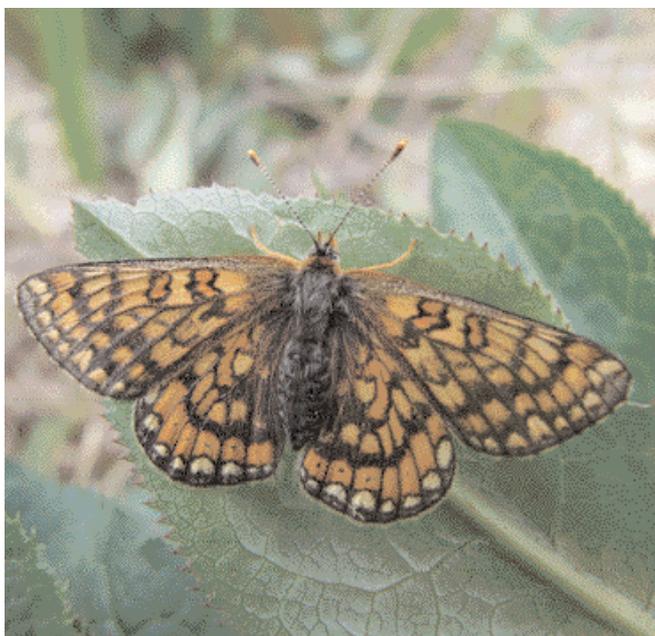


Curage des vasques par des bénévoles de l'association du Nord Pas-de-Calais "Les Blongios".

Lac de Saint-Léger Premiers résultats d'inventaires Natura 2000

Les invertébrés était sans doute le groupe le moins connu de cette petite tourbière des Alpes de Haute-Provence. Chez les insectes, les inventaires se sont portés sur les odonates, les papillons et les coléoptères. Pour le premier groupe, les milieux aquatiques constitués par le lac et les petites mares, souvent temporaires, abritent un cortège peu commun en région PACA : l'aeschna des joncs (*Aeschna juncea*), l'agrion joli (*Coenagrion pulchellum*), la cordulie bronzée (*Cordulia aenea*) sont tout trois assez abondants. Ils sont accompagnés des lestes fiancé (*Lestes sponza*), verdoyant (*L. virens virens*) ainsi que du leste dryade (*L. dryas*) qui avec le sympetrum jaune d'or (*Sympetrum flaveolum*) est spécialisé dans les mares temporaires grâce à des oeufs résistants à la dessiccation.

Concernant les papillons, les tourbières abritent en général une faible diversité spécifique mais des espèces spécialisées. Notons deux espèces d'intérêt européen : le damier de la succise et l'azuré de la sanguisorbe qui étaient jusqu'à lors inconnus dans cette région du département. L'azuré de la croisette, dont la chenille se nourrit de gentiane... croisette, fréquente lui, les petites pelouses qui ceignent le site. Au final 45 espèces de papillons diurnes ont été inventoriées dans l'environnement de la tourbière. Du côté des coléoptéristes le carabe de solier (*Carabus solieri*), protégé et endémique des Alpes françaises et liguriennes, a été trouvé aux abords du site. D'autres espèces comme les *Donacia* sont plus particulièrement inféodées aux milieux aquatiques. Alors que les larves vivent dans les parties immergées des plantes, on observe les adultes magnifiquement colorés voler de nénuphar en nénuphar.



Le damier de la succise.

Pour finir avec le monde de l'herbe, notons la découverte insolite d'un petit mollusque protégé au niveau européen : *Vertigo angustior*.



Vertigo angustior

Ajoutez à cela une flore qui, depuis les radeaux flottants de végétation avec *Carex diandra* et jusqu'aux prairies humides à gentiane pneumonanthe en passant par les parties plus ou moins marécageuses à laïche des boubiers ou à choin ferrugineux, compte une bonne dizaine d'espèces patrimoniales, vous commencerez à avoir une idée plus précise des enjeux de conservation présents sur un site dont la surface n'excède pas cinq hectares.

Lionel Quelin

Ont participé à ces inventaires : Sonia Richaud, Alain Coache (ICAHP), Xavier Cucherat, Alexandre Boissinot.



Le leste dryade.

Assemblée Générale du CEEP 2006 à Seyne-les-Alpes, le 9 juin 2007

L'Assemblée Générale du CEEP a lieu le samedi 9 juin 2007 dans la Maison de pays de Seyne-les-Alpes, locaux mis à disposition gracieusement par la Mairie. Auparavant, en matinée, une sortie nature a été organisée sur la tourbière du lac de Saint-Léger.

A l'issue de l'Assemblée Générale, un pot est offert aux participants par le docteur Alain LHERMITE, maire de Seyne-les-Alpes.

Assemblée Générale

Participent à cette Assemblée Générale :

- une quarantaine de personnes, dont 26 adhérents du CEEP, détenant, en outre, 52 pouvoirs.
- Dont 10 administrateurs du CEEP : François BAVOUZET, Gisèle BAUDOIN, Yves DERRIEN, Maurice DESAGHER, Pierre HORISBERGER, Danièle N'GUYEN, Vincent KULESZA, président, Henri SPINI, trésorier, Jean-Claude TEMPIER, secrétaire, Patrice VAN OYE.

Sont présents mais ne participent pas en tant que tels à l'Assemblée Générale

- 11 salariés du CEEP : Jean BOUTIN, directeur, Julie DELAUGE, Jean-Christophe HEIDET, responsable administratif et financier, Lionel QUELIN, Arnaud LYET, Michèle TARRIN, secrétaire, David TATIN, Yannick TRANCHANT.
- M. Jean AYEL, commissaire aux comptes.

Le Maire de Seyne les Alpes, le docteur Alain LHERMITE fait un discours de bienvenue et annonce la création prochaine dans sa commune de l'Ecomusée du mulet.

Rapport moral du Président Vincent KULESZA :

Malgré les difficultés, le CEEP continue sa progression avec des partenaires de plus en plus nombreux. Le CEEP est devenu une référence régionale.

- Durant l'année 2006, le CEEP a signé une convention tripartite avec le Ministère de la défense et l'ONF portant sur les 35 000 hectares du Camp militaire de Canjuers dans le Var. Cette signature est une réussite, tant pour l'importance de la surface qui profitera de nos conseils de gestion que par la richesse naturelle exceptionnelle du site, et enfin par le fait d'avoir amené l'Armée à prendre sérieusement en compte son patrimoine naturel. Cette signature a pu se concrétiser grâce au travail à long terme des bénévoles du CEEP,



Des administrateurs du CEEP en visite au lac tourbière de Saint-Léger.

comme Philippe ORSINI, André JOYEUX, de notre salarié Pascal TARTARY et de notre Fédération des Conservatoires.

- Sur le Plateau de Calern dans les Alpes-Maritimes, une acquisition de 70 hectares, abritant une faune et une flore très intéressante, a pu se réaliser en copropriété avec la commune de Cipières, avec également la participation financière de l'Etat, du Département et de la Région.

- Dans les Hautes-Alpes, à La Roche-des-Arnauds, nous avons pu acquérir, en vue de sa protection, 1 hectare de zone humide de la Sagne de Coréo.

- Dans le Var, avec l'aide du WWF, une importante acquisition au Cagnet-des-Maures a pu se réaliser pour 30 hectares du Vallon de Saint-Daumas, mitoyen avec les sites du CEEP déjà acquis précédemment.

- Une importante convention de gestion a été signée avec la commune de Châteaudoable et l'ONF dans le Var pour 457 hectares abritant des plantes endémiques, l'aigle royal et le faucon pèlerin, une exceptionnelle colonie de reproduction de chauves-souris...

- D'autres conventions ont été signées aux Mayons (83) pour la gestion d'un bâtiment abritant des chauves-souris et à Jausiers (04) pour 185 ha avec présence d'une tourbière.

Le CEEP, avec 800 hectares acquis et plus de 50 000 hectares d'intervention sur 80 sites, devient un des plus importants Conservatoire d'Espaces Naturels de France. Le suivi assidu de ces sites par nos salariés et nos bénévoles est essentiel.

Le CEEP est investi dans plusieurs programmes européens comme le LIFE Oiseaux marins sur les archipels de Marseille et le nouveau LIFE Vipère d'Orsini. Ce dernier programme, porté par l'Agence Régionale Pour l'Environnement avec laquelle nous avons un partenariat étroit pour la préservation de ce reptile, nous associe également à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes, l'ONF, l'Office national de la Chasse et de la Faune Sauvage, d'autres structures hongroises et roumaines. Cette action de conservation a pu se concrétiser après bien des années grâce aux interventions bénévoles comme celles de Marc CHEYLAN et Philippe ORSINI, de notre salarié Arnaud LYET.

Sur les deux réserves naturelles de Riou et des Coussouls de Crau, les équipes de salariés se sont renforcées. Notre intervention permet également de limiter le nombre des infractions qui portent atteinte au milieu naturel. Grâce à un dossier exemplaire, nous avons pu minimiser l'impact de grands travaux comme l'implantation d'un gazoduc dans la Crau, avec mesures compensatoires de 350 000 €. La nature n'est pas à vendre et la mise en place de ces mesures n'est acceptable par le CEEP que lorsque tout a été fait pour éviter et minimiser l'impact des travaux s'ils sont incontournables.

D'autres partenariats essentiels ont été mis en place en 2006, notamment avec la DIREN avec laquelle nous avons signé une convention cadre.

Toutes ces actions sont réalisées grâce à l'intervention des bénévoles et des salariés dont il convient de souligner l'efficacité.

Rapport de gestion d'Henri SPINI, trésorier :

Au compte de résultat

A) Les produits d'exploitation :

- les subventions (plans de gestion, gestion des sites, fonctionnement...) s'élèvent à 1 132 618 €, en augmentation de 18 % par rapport à 2005. Elles proviennent :

- de l'Etat pour un montant de 461 682 €, dont 99 380 € pour l'aide à l'emploi qui concerne 13 salariés, ainsi que pour le fonctionnement du CEEP, de la Réserve de Crau, de celle de Riou, les actions vipère d'Orsini, aigle de Bonelli, tortue d'Hermann, LIFE oiseaux marins et vautour percnoptère.

- du Conseil Régional pour 129 796 € dont 11 882 € d'aide à l'emploi, - des Conseils Généraux des Hautes-Alpes pour 9 200 €, des Alpes-de-Haute-Provence pour 1 810 €, des Bouches-du-Rhône pour 80 051 €, du Var pour 36 250 €, du Vaucluse pour 10 000 €.

- des communes de Marseille pour 155 000 €, Ramatuelle pour 3 000 €, Saint-Martin-de-Crau (qui met les locaux de l'Ecomusée à notre disposition), La Molle, Valbonne, Biot, La Trinité, Montauroux, Callian.

- d'associations pour 26 619 €, comme le WWF, Noé Conservation.

les Autres produits d'exploitation : 88 390 €, en diminution (103 873 € en 2005) pour ESCOTA, SAGESS, Fédération de pêche du Var, les Parcs régionaux de Camargue et du Verdon..., les locations de pâtures en Crau pour 34 692 €, les manifestations pour 8 082 € et ventes de marchandises pour 10 909 €.

Les subventions acquises et non dépensées représentent 789 707 € contre 833 671 € l'exercice précédent.

Les adhésions, en forte hausse, s'élèvent à 13 952 € ;

Les dons "actions vertes" s'élèvent à 3 907 € ; En 2006, 10 391 € d'actions vertes ont été utilisés pour l'acquisition de la Grande Sagne de Coréo (05), de la propriété Isnard à Cipières (06), des propriétés Tafignon et Costa sur l'ubac des Maures (83). Le solde des actions vertes en fin 2006 est de 6 735 € pour les espèces végétales, 6 042 € pour la Crau, 73 € pour la tortue d'Hermann, soit un total de 67 234 €.

Les dons de fonctionnement restent à un niveau constant pour 13 776 €, avec un don de 8 000 € pour le cap Taillat qui facilitera l'équilibre financier de la gestion du site.

B) Les charges :

L'activité de 2006 a été en augmentation, avec un total de charges d'exploitation de 1 528 662 € (+ 7,4 %).

Les charges du personnel sont de 1 101 380 € (+11 %) pour 40 salariés qui ont travaillé pour le CEEP (33,65 équivalent temps plein). Les charges d'exploitation ont légèrement diminué pour 427 281 €.

C) Le résultat :

Le résultat de l'exercice est négatif pour un montant de 44 319 €, contre un résultat négatif en 2005 de 17 376 €. Ce résultat provient de l'action « Numérisation documentaire » sur laquelle les coûts du poste « chargé d'études transversales » sont imputés. Ce poste ne reçoit plus de financement, le Conseil d'Administration a décidé sa suppression. Sans cette ligne, le résultat de 2006 aurait été légèrement positif pour 915 €. Le Conseil d'Administration propose que le résultat soit affecté au fonds associatif.

Au Bilan

Compte tenu de l'affectation du résultat négatif de l'exercice, le fonds associatif s'élève à 298 652 €.

A) Au passif

Le montant des fonds dédiés est de 789 709 €, contre 833 671 € en fin 2005. Le montant des dettes est de 437 623 € contre 438 220 € en 2005. Le montant des emprunts bancaires diminue, il est de 24 983 €, ils seront entièrement remboursés au 25/04/2009.

B) A l'actif

Le montant des immobilisations est de 1 466 001 € (1 346 825 € en fin 2005). Les autres créances sont de 1 044 624 € (1 085 017 € en 2005). Les valeurs mobilières et autres disponibilités s'élèvent à 210 043 €, contre 321 483 € en fin 2005. Les dépenses sur action avant financement sont de 29 366 €, contre 53 174 € en fin 2005.

Rapport du Commissaire aux comptes, M. Jean AYLÉ

M. AYLÉ déclare avoir effectué les contrôles conformément à la loi. Il certifie que les comptes sont réguliers et sincères, qu'ils reflètent la situation financière et patrimoniale du CEEP et qu'il n'a pas d'observations particulières à formuler.

Budget prévisionnel pour l'exercice 2007
Le budget prévisionnel de l'année 2007 s'élève à 2 307 314 €.

Montant des cotisations pour l'adhésion au CEEP : pour 2008 il est proposé de ne pas modifier les montants des cotisations pour le prochain exercice : 15 € pour les personnes à faible niveau de revenus, 25 € pour une adhésion individuelle, 30 € pour une famille, 35 € pour une action verte.

Votes de l'Assemblée Générale :

26 adhérents présents, disposant chacun de 2 pouvoirs, participent aux votes, soit 78 suffrages exprimés.

Première résolution : l'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion et le rapport du commissaire aux comptes, approuve, à l'unanimité, les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 31/12/2006, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport. En conséquence, elle donne, à l'unanimité, quitus au Conseil d'Administration pour sa gestion pour l'exercice clos au 31/12/2006.

La première résolution est votée à l'unanimité

Deuxième résolution : l'Assemblée Générale, après avoir constaté un déficit de 44 319 €, décide, à l'unanimité, sur proposition du Conseil d'Administration, de l'affecter au « fonds associatif ».

La deuxième résolution est votée à l'unanimité

Troisième résolution : l'Assemblée Générale approuve, à l'unanimité, le budget prévisionnel 2007, ainsi que le montant des cotisations à l'association et le montant des actions vertes qui resteront inchangés pour 2008.

La troisième résolution est votée à l'unanimité

Renouvellement du Conseil d'administration du CEEP

Le Conseil d'Administration se renouvelle chaque année par tiers.

Les administrateurs sortants sont : MM. Guy DURAND, Denis HUIN,

André JOYEUX, Vincent KULESZA. Cinq postes sont à pourvoir.

Se représentent au mandat de membre du Conseil d'Administration : Guy DURAND, Denis HUIN, Vincent KULESZA.

André JOYEUX ne se représente pas.

Nouvelles candidatures :

M. André CERDAN, géologue, qui organise régulièrement des sorties natures pour le CEEP depuis de nombreuses années.

Mme Francine BEGOU PERINI qui intervient sur un secteur naturel important à Biot (06) et qui est active dans la défense de l'environnement.

Quatrième résolution : l'Assemblée Générale constate :

- que les membres sortants du Conseil d'Administration sont M. Guy DURAND, M. Denis HUIN, M. André JOYEUX, M. Vincent KULESZA,

- que M. André JOYEUX ne se représente pas

- que M. André CERDAN et Mme Francine BEGOU PERINI sont candidats à l'élection.

L'Assemblée Générale élit en qualité de membres du Conseil d'Administration pour 3 ans : Francine BEGOU PERINI, André CERDAN, Guy DURAND, Denis HUIN, Vincent KULESZA.

Le Conseil d'administration du CEEP est désormais composé des administrateurs suivants : Gisèle BAUDOIN, François BAVOUZET, Francine BEGOU PERINI, André CERDAN, Gilles CHEYLAN, Marc CHEYLAN, Yves DERRIEN, Maurice DEZAGHER, Guy DURAND, Eliane GEYER, Pierre HORISBERGER, Denis HUIN, Vincent KULESZA, Danièle N'GUYEN, Henri SPINI, Claude TARDIEU, Jean-Claude TEMPIER, Patrice VAN OYE.

Cinquième résolution : l'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

La cinquième résolution est votée à l'unanimité.



Lors du Compte-rendu (de gauche à droite) : J-C. Tempier, Mr Ayel, commissaire aux comptes, H. Spini, V. Kulesza et Mr Lhermite, maire de Seyne les Alpes.

Les partenaires du CEEP

Toutes les actions du CEEP sont rendues possible grâce au soutien du public et grâce à nos différents partenaires avec qui nous œuvrons pour la préservation du patrimoine naturel provençal :

Les collectivités locales

Conseil Régional PACA
Agence Régionale Pour l'Environnement,
Conseils Généraux des Hautes-Alpes, du Var,
des Alpes de Haute-Provence, des Bouches-du-Rhône,
du Vaucluse, Agence Publique du Massif des Alpilles.

Les établissements agricoles

Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône, CERPAM, Comité du Foin de Crau, Syndicat des éleveurs de Mérinos.

Les communes

Forcalquier (04), Thorame-basse (04), Névache (05), Cervières (05), Saint-Laurent-du-Cros (05), Molines-en-Queyras (05), Biot (06), Cipières (06), Valbonne (06), La Trinité (06), Roquefort-les-pins (06), Gordes (84), Saumane-de-Vaucluse (84), Courthézon (84), Maubec (84), Marseille (13), Saint-Martin-de-Crau (13), Arles (13), Saint-Chamas (13), Châteaudouble (83), Hyères-les-Palmiers (83), La Roquebrussanne (83), Les Mayons (83), Ramatuelle (83), Callas (83), Montauroux (83), Le Cannet-des-Maures (83), Besse-sur-Issole (83).

Union Européenne, Etat, établissements publics

Union Européenne (DG XI), Ministère de l'Environnement et du Développement Durable, Agence de l'Eau RMC, DIREN-PACA, Direction Régionale à l'Agriculture, DDAF des Alpes-Maritimes, des Hautes-Alpes, des Bouches-du-Rhône, du Var et des Alpes de Haute-Provence, Conservatoire du Littoral, Conservatoires Botaniques Nationaux Méditerranéen de Porquerolles et Alpin de Gap-Charance, SAFER Bouches du Rhône, SAFER Var, Office National des Forêts, Groupement de Camp de Canjuers - Ministère de la Défense, Parcs Naturels Régionaux du Luberon, du Verdon et de Camargue, Parcs Nationaux de Port-Cros, des Ecrins et du Mercantour, CNRS de Chizé, CNRS de Montpellier, Université de Marseille (IMEP), EPHE de Montpellier, EDF-Méditerranée, Réseau Ferré de France.

Associations- Fondations et autres partenaires

Les Conservatoires d'Espaces Naturels, Euronatür, WWF-France, LPO nationale, Office Pour les Insectes et leur Environnement, Groupe Chiroptères de Provence, CROP, CORA, Fondation Nature & Découvertes, Noé Conservation, Station biologique de la Tour du Valat, magasins Botanic, Ecomusée de la Sainte-Baume, SMAE Mont Ventoux, Synernat, Proserpine, Société Alpine de Protection de la Nature, CRAVE, Grand site Sainte-Victoire, CPIE Pays d'Arles, CPIE Vaucluse, le Zoo de Doué, GAL Luberon-Lure

Les propriétaires privés de sites gérés

Observatoire de la Côte d'Azur, Observatoire de Haute Provence, Domaine des Courmettes, Institut National de la Propriété Industrielle, ESCOTA, Bayer Cropsciences, Chambre de Commerce et d'Industrie Nice Côte d'Azur, la Congrégation des Frères Cisterciens, Messieurs et Mesdames Augier, Bourgues, Gobbo, Gros, Gunther, Planchat, Pons, Cicala, Klaus, Polge, Duc, Le Bec-Cicala, Leydiar, Prévost-Haberer, Ranque, Gabaron - Martinez, Bertin, A. Chaillan, P. Chaillan, Simian.

Infos adhésion :

- Nous vous rappelons que la date de clôture de votre adhésion est inscrite sur l'étiquette de votre adresse sur l'enveloppe de nos envois postaux.
- Pour être inscrit sans tarder sur la liste d'information par internet, veuillez envoyer un message à michele.tarrin@ceep.asso.fr.



890, chemin de Bouenhour Haut
13090 Aix-en-Provence
Tél : 04 42 20 03 83
Fax : 04 42 2005 98
contact@ceep.asso.fr

Bulletin d'adhésion et Actions vertes

Je soussigné (e) :

Nom : _____ Prénom : _____

demeurant :

Ville : _____ Code postal : _____ Tél : _____

Adhère au CEEP pour l'année en cours et verse :

25 euros à titre individuel

30 euros à titre familial*

15 euros, étudiant et faible revenu (merci de joindre un justificatif)

50 euros au titre d'association (merci de vous renseigner au tél : 04 42 20 03 83)

35 euros x _____ pour l'acquisition de _____ **ACTION(S) VERTE(S)** affectée(s) à l' (aux) action(s) suivante(s) _____ (aigle de Bonelli, Plaine des Maures-tortue d'Hermann, Plaine de la Crau, espèces végétales rares, Réserve de Fondurane).

Je joins mon règlement d'un montant de : _____ euros établi à l'ordre du CEEP.

Fait à : _____ le : _____ Signature : _____

Souhaitez vous recevoir :

- un reçu Action verte pour déduction fiscale ? : oui : non :

- Faune de Provence, publication scientifique ? : oui : non :

- des infos par courriel ? laissez votre adresse mail : _____

* : participation aux sorties-nature pour toute la famille

La copie et la diffusion des articles sont vivement recommandées sous réserve de citation des auteurs et de la revue.

En adhérant vous recevez les bulletins de liaison Garrigues, les programmes de sorties-nature, la publication scientifique annuelle Faune de Provence, vous participez gratuitement aux sorties-nature et aux chantiers-verts.

Votre soutien et votre intérêt nous sont indispensables :

Souscrivez aux **Actions Vertes !**

Espèces végétales menacées

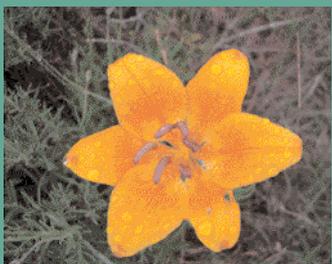
La région Provence-Alpes-Côte d'Azur abrite un grand nombre de plantes rares et menacées. Les pressions de l'urbanisation, du tourisme de masse et de l'agriculture intensive poussent de plus en plus d'espèces vers l'extinction.



La rose de France



La gagée des champs



Le lys orangé

La Liste Rouge mondiale des espèces menacées UICN (régulièrement réactualisée) ne cesse d'augmenter.

Le CEEP mène un important programme pour les espèces les plus menacées :

- garidelle fausse-nigelle, loeflingie d'Espagne et silène de Porto dans le Vaucluse ;
- nivéole d'été, armoise de Molinier et palmier nain dans le Var ;
- astragale de Marseille, germandrée de Crau et tulipe d'Agen dans les Bouches-du-Rhône ;
- tulipe du Guillemois, primevère de Haller et chardon des Alpes dans les Alpes du sud ;
- les orchidées, le lys de Pomponne et le cythèse d'Ardoine dans les Alpes-Maritimes ;
- ... et la liste est loin d'être exhaustive.

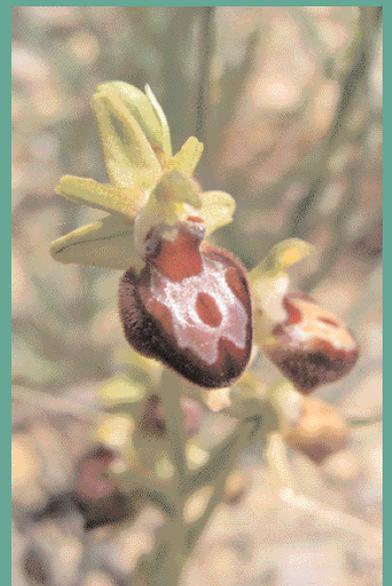
Votre participation à l'acquisition de ces terrains garantit la conservation de la flore menacée et du patrimoine naturel d'exception de ces sites.



Le chardon des Alpes



La garidelle fausse-nigelle



L'ophrys de Provence

Vos dons seront entièrement consacrés à l'acquisition d'espaces naturels remarquables et menacés.